



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 121859

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les méfaits des drogues induisant la « soumission chimique » de la personne qui les consomme. Tel est le cas de la « drogue du violeur », le GHB, acide gammahydrobutyrique, qui a fait l'an dernier 200 victimes abusées après avoir été droguées. Aussi, devant les dangers que recouvrent ces substances, il lui demande s'il envisagerait favorablement d'adopter une réglementation imposant, dans les discothèques, de servir des verres sécurisés par un couvercle, comme cela existe aux États-unis, afin d'empêcher le dépôt par les agresseurs sexuels d'un tel comprimé, incolore et inodore, indétectable au goût, dans le verre de leur victime.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121859

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11945

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)